

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Un article de Lord Halifax. — IV Les zouaves à la cathédrale. — V Le chanoine Proulx du séminaire de Saint-Hyacinthe. — VI Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs : vêtue et profession religieuse. — VII Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie : profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 1 septembre

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

La Nativité (dimanche);

La réouverture des classes;

Le 4e anniversaire de la création (mardi) et du couronnement du pape (vendredi).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 1 septembre

Office du 15e dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de saint Gilles et des saints XII Frères; 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité.— Aux vêpres du dim., mém. de saint Etienne et suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 8 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 8 septembre, Nativité (Laprairie et Hochelaga); du 9, saint Pierre Claver.

Diocèse d'Ottawa. — Du 8 septembre, saint Marie (Almonte).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 4 septembre, sainte Rosalie.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 8 septembre, saint Adrien (Ham-Nord).

Diocèse de Nicolet. — Du 8 septembre, Nativité de Marie.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 8 septembre, Nativité (Labelle) et de sainte Marie (Minerve).
 J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi 2 septembre — Saint-Blaise.

Mercredi 4 " — Verchères.

Vendredi 6 " — Sœurs de la Providence.

Dimanche 8 " — Saint-Enfant-Jésus.

— Saint-Rémi.

UN ARTICLE DE LORD HALIFAX



N a pu lire naguère (25 mai), dans le *Correspondant*, un article de lord Halifax sur " le cas de l'évêque Henson et ses conséquences possibles ". Les lecteurs de la *Croix* connaissent le cas, qui est celui de la nomination à l'évêché anglican de Hereford du doyen de Durham, le docteur Henson, et de l'opposition très vive que cette nomination a soulevée dans certains milieux de l'Eglise anglicane, à cause des opinions avancées que professe l'élu, ou qu'on lui prête. Je me rappelle que, voici dix ans, j'eus l'occasion de causer de M. Henson, dont les sentiments faisaient dès lors quelque scandale, avec le docteur Wordsworth, qui était évêque (anglican) de Salisbury et qui m'honorait de son amitié. " Quelle figure fait Henson dans l'Eglise d'Angleterre? " demandai-je à l'évêque de Salisbury, que je savais un bon juge. Il me répondit d'un mot où perçait son peu de sympathie pour le sujet : " C'est notre abbé Loisy ", me dit-il, et il n'ajouta rien à cette définition. Si l'évêque de Salisbury était encore de ce monde, qu'aurait-il dit de voir M. Lloyd George nommer à un évêché un clergyman qui, en ce temps-là, professait (si j'ai bonne mémoire) ne pas croire à la nécessité des évêques dans l'Eglise ?

La constitution de l'Eglise anglicane attribue au roi d'Angleterre la nomination des évêques anglicans. Ce droit de nomination est exercé, en réalité, par le premier ministre, quelle que soit la dénomination chrétienne à laquelle il appartient. Or M. Lloyd George n'appartient pas à l'Eglise anglicane. C'est un non-conformiste, il est baptiste. Sans doute, les membres de l'Eglise anglicane peuvent faire, en forme légale, opposition à la confirmation de l'élu, mais cette opposition ne se produit jamais. Car à qui ferait-on croire que le premier ministre, avant d'arrêter son choix sur un clergyman, n'a pas consulté officieusement les autorités les plus compétentes de l'Eglise

anglic.

L'opin

ner. C'

Lord

(il la p

mouve

article

ser les c

qu'un c

missible

à l'Egli

lons bie

l'est pa

pareille

XVIIe si

Lord

s'est pro

peut con

quête des

tés ne soi

tire est q

ration de

pas d'obj

la sépara

viendrait

Car la c

cane ne ti

tient à la

La sociét

a déposé u

glise d'An

d'York, te

anglicane? Il n'y a donc pas place à une action canonique. L'opinion seule peut être saisie, et s'émouvoir, et se passionner. Ça été le cas pour la nomination épiscopale de M. Henson.

Lord Halifax, qui, président de la *English Church Union* (il la préside depuis cinquante ans), a pris une large part au mouvement de l'opinion contre M. Henson, a voulu par son article du *Correspondant*, élargir ce mouvement et y intéresser les catholiques de France. Mais ce qu'il nous présente n'est qu'un côté de la question, le côté politique. " Il n'est pas admissible, écrit-il, que le gouvernement (anglais) puisse imposer à l'Eglise (anglicane) la nomination d'un évêque. Nous voulons bien que la chose soit inadmissible à lord Halifax. Elle ne l'est pas tellement toutefois au reste de son Eglise pour que pareille nomination ne soit de règle depuis le schisme du XVIIe siècle. C'est au schisme qu'il faudrait s'en prendre.

Lord Halifax ajoute: " Je serais enclin à penser que ce qui s'est produit au sujet de la consécration du docteur H. Henson peut contenir un bienfait caché et nous conduire vers la conquête des libertés essentielles à l'Eglise (anglicane). Ces libertés ne sont pas inaccessibles. " Et la conclusion que l'écrivain tire est qu'il faut réclamer en Angleterre " la complète séparation de l'Eglise (anglicane) et de l'Etat ". Nous n'y voyons pas d'objection, pour notre part, sans voir cependant en quoi la séparation, ou le *désétablissement* de l'Eglise établie préviendrait le retour d'une affaire pareille à celle de M. Henson.

* * *

Car la crise passagère que vient de traverser l'Eglise anglicane ne tient pas à une espièglerie de M. Lloyd George, elle tient à la constitution même de l'Eglise anglicane.

La société que préside lord Halifax, la *English Church Union*, a déposé une motion entre les mains des deux primats de l'Eglise d'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry et l'archevêque d'York, tendant à ce que quiconque ne croira pas à la concep-

tion virgine du Sauveur et à sa résurrection, comme à des faits certains selon le récit contenu dans les Saints Livres, soit déclaré incapable de devenir prêtre ou évêque ou de le rester honorablement. " Je ne puis croire, écrit le noble lord, que l'épiscopat soit indifférent à l'honneur de l'Eglise d'Angleterre et aux justes réclamations... de fidèles affligés et inquiets..." L'épiscopat n'a rien répondu à ces réclamations, cet épiscopat si prompt à manifester quand il s'agit de réprouver des nouveautés à tendance catholisante !

La raison en est que cet épiscopat n'est pas une autorité doctrinale. On peut lui appliquer la sévère page de Taine sur les privilégiés qui ont gardé leur rang sans continuer leur emploi. " Dans le gouvernement local comme dans le gouvernement central, leur place est une sinécure... Ils n'excellent qu'en un point, le savoir-vivre, le bon goût, le bon ton, le talent de représenter et de recevoir..." A ceux des évêques anglicans qui ont de la doctrine, comme le docteur Gore, évêque d'Oxford, il est interdit de la manifester autrement qu'à titre personnel: ils sont distingués, discutés, et n'ont le droit que d'être persuasifs.

Leur clergé réclame, de son côté, le droit à la liberté d'interprétation des formules dogmatiques héritées de l'antiquité ecclésiastique, comme celles du symbole de Nicée-Constantinople. Il accepte donc de dire: *conceptus est de Spiritu sancto*, mais il se réserve de donner à ces mots un sens littéral, ou aussi bien un sens symbolique, et sans exclure le modernisme le plus radical, à condition (et combien cette condition est précieuse) de ne pas nier l'Incarnation !

L'Eglise a ainsi par sa hiérarchie et par ses formules l'apparence d'être une Eglise d'autorité. Ses membres cependant doivent bénéficier d'une liberté qui rend l'autorité illusoire, et qui rend illusoire aussi l'unité de foi.

Et voilà ce dont lord Halifax n'a jamais voulu convenir

Quand, en 1896, reconnaître la v une réunion ten Mgr d'Hulst, ne ses coreligionna rappelons son si infaillibilité, ma infaillibilité n'est se anglicane. M. l'admetts franche infaillible, et au ment inspiré." le " message cer plus clair, plus inspiration de l' essence du christi lequel l'anglican tant que l'anglic les plus cultivés, une Eglise que p même, ne coûtent Nous ne dirons de l'Eglise anglic " autorité religie de l'universelle u la science de ses n il espérait un reto que. Nous remer par surcroît dans causée la promoti tôme. Mais il faut des croyants comm quelle unité est ce ont imposé les ma

Quand, en 1896, il menait la campagne que l'on sait pour faire reconnaître la validité des ordinations anglicanes, et que, dans une réunion tenue à Paris, chez les Lazaristes, et présidée par Mgr d'Hulst, nous lui demandions de nous expliquer la foi de ses coreligionnaires sur l'infailibilité de l'Eglise, nous nous rappelons son silence. Non qu'il rejetât personnellement cette infailibilité, mais parce qu'il ne pouvait ignorer que cette infailibilité n'est pas un des principes sur lesquels repose l'Eglise anglicane. M. Henson a écrit: " La critique historique, je l'admets franchement, a détruit la foi en une Eglise soit-disant infailible, et aussi bien en un livre sacré tenu pour verbalement inspiré. " Il est vrai que M. Henson ajoute aussitôt que le " message central de l'Evangile " garde sa valeur et reste plus clair, plus riche, plus divin, qu'il ne fut jamais. Ni inspiration de l'Ecriture, ni infailibilité de l'Eglise, mais une essence du christianisme, qu'est-ce là, sinon le modernisme dans lequel l'anglicanisme est tout prêt à se reconnaître, pour autant que l'anglicanisme s'exprime par la voix de ses membres les plus cultivés, les plus écoutés ? L'anglicanisme ne reste une Eglise que par une de ces compromissions qui, de son aveu même, ne coûtent pas à l'esprit anglais.

Nous ne dirons donc pas avec lord Halifax que la séparation de l'Eglise anglicane et de l'Etat rendrait à cette Eglise une " autorité religieuse ", capable de servir " la grande affaire de l'universelle union des Eglises ". Nous apprécions, certes, la science de ses membres, que Bossuet déjà appréciait et dont il espérait un retour heureux de leur Eglise à l'unité authentique. Nous remercions Dieu du travail que la logique produit par surcroît dans tant d'esprits, et dont l'émotion que leur a causée la promotion à l'épiscopat d'un moderniste est le symptôme. Mais il faudra que les yeux s'ouvrent tout à fait et que des croyants comme lord Halifax se demandent une bonne fois quelle unité est celle qui les lie à des évêques comme ceux qui ont imposé les mains à M. Henson.

En attendant l'heure de Dieu, notre devoir, à nous catholiques, membres de la seule Eglise intégrale et légitime, nous dictera d'être attentifs à ces mouvements d'opinion qui se forment si près de nous, de leur témoigner notre intérêt et notre respect et de travailler à dissiper les compromissions dans lesquelles s'attardent des esprits de la valeur de lord Halifax.

PIERRE BATIFFOL,

chanoine titulaire de Paris.

La Croix de Paris.

LES ZOUAVES A LA CATHEDRALE

(18 FEVRIER 1868 — 18 AOUT 1918)

L y a aujourd'hui exactement cinquante ans et six mois, dans la belle église de Notre-Dame, le grand Mgr Bourget disait aux zouaves canadiens du premier détachement, qui partaient pour aller défendre la papauté : " Braves jeunes gens. — Voici l'étendard sous lequel vous allez vous rendre à Rome pour offrir vos services à Notre Saint-Père le pape Pie IX. Il vient d'être béni... Voulez-vous prendre l'engagement d'hommes d'honneur de ne jamais rien faire qui puisse imprimer quelques taches sur ce drapeau?... " Et les 150 zouaves de 1868 répondaient d'une voix ferme : " Oui, nous en prenons l'engagement solennel ! "

Cinquante ans ont passé. C'est le 18 février 1918 qu'il aurait fallu, semble-t-il, commémorer l'événement. L'on sait que la saison d'hiver au Canada se prête mal aux manifestations ou aux démonstrations de ce genre. On a remis la cérémonie à aujourd'hui, 18 août. Les circonstances tragiques qui enserrèrent le monde dans je ne sais quelle gigantesque prise de sang, de deuils et de larmes, demandaient que la célébration fût surtout religieuse et intime. Mgr l'archevêque a pensé que les

zouaves de Pie
drale et à sa
cinquantième.

Ils sont, par
cents qui sont
Soixante-et-qua
Ils iront tout-à-
parlera avec d'e
qu'il dit. Ce soi
chers Frères des
timité, et sans éc
main matin, ils
Louis, pour les ca
l'Université Lav
perseront. L'un
rendez-vous pour
de rien et, s'atte
utile aux généra
de ce qui va suiv
de leur réunion
adressé Monseign

Il y a, dans la c
pelle la chapelle
des soldats de Pie
en marbre, fixées
grande nef, tous
Plusieurs objets s
conservés. Le vie
Sacré-Coeur plus
passent. Le très b
charge ", par Roy
Campo Santo de R
des Canadiens mor

zouaves de Pie IX seraient heureux d'être ses hôtes à la cathédrale et à sa table. Il leur a offert cet honneur pour leur cinquantième.

Ils sont, paraît-il, cent trente survivants, sur les six ou sept cents qui sont allés à Rome dans les divers détachements. Soixante-et-quatre ont répondu à l'invitation de Monseigneur. Ils iront tout-à-l'heure à Bon-Secours. M. l'abbé Brosseau leur parlera avec l'esprit et le coeur qu'il sait mettre dans tout ce qu'il dit. Ce soir, ils seront, au Mont Saint-Louis, les hôtes des chers Frères des Ecoles chrétiennes. Ce sera, toujours dans l'intimité, et sans éclat intempestif, la suite de la belle réunion. Demain matin, ils auront une messe de *Requiem*, au Mont Saint-Louis, pour les camarades défunts. M. l'abbé Emile Chartier, de l'Université Laval, dira le mot de circonstance. Puis, ils se disperseront. L'un d'eux me disait tantôt: " Nous nous donnons rendez-vous pour dans dix ans! " Evidemment, ils ne doutent de rien et s'attendent à vivre! Tant mieux! Leur exemple est utile aux générations qui montent à la vie. Mais ce n'est pas de ce qui va suivre que nous tenons à parler ici. C'est plutôt de leur réunion à la cathédrale et du discours que leur a adressé Monseigneur.

Il y a, dans la cathédrale de Montréal, une chapelle qui s'appelle la chapelle des zouaves, et où se trouvent les souvenirs des soldats de Pie IX d'il y a cinquante ans. Sur des tablettes en marbre, fixées aux colonnes qui séparent cette chapelle de la grande nef, tous les noms des zouaves canadiens sont inscrits. Plusieurs objets sont là, dans des cadres ou sous des globes, conservés. Le vieux drapeau de 1868, avec un drapeau du Sacré-Coeur plus moderne, est exposé à l'attention de ceux qui passent. Le très beau tableau de " Charette commandant la charge ", par Royer, est là. Tout au haut, le monument du *Campo Santo* de Rome, à l'honneur des zouaves, avec les noms des Canadiens morts à Rome, est représenté dans une fresque

à même le mur. C'est toute l'épopée de nos zouaves qui est ainsi évoquée. Nôs " jubilaires " y sont allés prier ce matin.

Mgr l'archevêque a donné aux zouaves une messe pontificale, et il a voulu lui-même leur parler. Au milieu donc des pompes de la cérémonie, à l'évangile, du haut de son trône, Sa Grandeur a pris la parole :

"C'est aujourd'hui, a-t-elle dit, la solennité de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie. Vous en faite, vous, zouaves de Pie IX, la fête de vous souvenirs. *Memor fui dierum antiquarum*—Je me souvient des jours d'autrefois. Nous sommes tous avec vous et de tout notre coeur. Nous voulons, avec vous, faire de cette fête de votre réunion une fête religieuse et intime, bonne et douce, autant que possible.

"Un drame sanglant se joue actuellement en Europe, et particulièrement sur la terre de France, depuis quatre ans. Les nations sont aux prises. Tout le monde est enveloppé dans l'affreuse guerre. Les nations alliées se sont unies contre un formidable ennemi. Nos fils sont sur les champs de bataille, en Belgique et en France. On rend à leur valeur les plus beaux témoignages. Au commencement, on pouvait discuter sur les faits. Aujourd'hui, ils sont évidents. Ce n'est plus seulement une guerre de peuple à peuple, c'est une guerre où la cause de la civilisation et du droit de l'humanité se débat. Avec l'illustre généralissime Fœch, il convient de demander au Dieu tout-puissant la paix, le bienfait de la paix et "la victoire de Dieu".

"Le rapprochement est facile. Vous aussi, vieux zouaves de Pie IX, vous avez été, un jour, les soldats de la justice et du droit. Vous vous battiez pour les droits du pape au pouvoir temporel, accordé et garanti depuis des siècles. En 1868, il fallait défendre Pie IX contre les ambitions du Piémont et les hordes garibaldiennes. Les catholiques du monde entier furent invités à s'enrôler sous les étendards du successeur de saint Pierre. Lamoricière venait d'être battu à Castelfidardo, Kane-

ler à M
soldats,
verts de
nada, e
dans l'a
là. Mgr
ans, son
bénir de
vieux d
"Bien
Montréa
part; vo
sée; vot
Monde '
les comb
bal; la
appelait
eaux ne
vous avez
demeure,
droit est
droit à la
lemagne,
outragé.
Veullot a
voyage, fi
va eroyan
réal, l'état
"Jeunes
Colin, sup
avec une
des croisés
neur à vot

ler à Mentana (3 novembre 1867) l'avait emporté, et parmi ses soldats, deux Canadiens, Larocque et Murray, s'étaient couverts de gloire. L'appel de Mgr Bourget fut entendu. Au Canada, comme partout dans le monde catholique, on s'enrôla dans l'armée du pape. Zouaves canadiens, vous fûtes de ceux-là. Mgr Bourget, à votre départ, vous a bénis. Après cinquante ans, son successeur est heureux de vous accueillir et de vous bénir de nouveau. Vous êtes là, les survivants, avec votre vieux drapeau, avec vos costumes, avec votre coeur.

“Bien des souvenirs s'agitent dans vos âmes : Notre-Dame de Montréal et ses splendides salutations au moment de votre départ; votre arrivée à New-York et votre départ; votre traversée; votre passage en France— “ Allez Français du Nouveau-Monde ” — votre arrivée à Rome; la bénédiction de Pie IX ; les combats de là-bas; la retraite de Viterbe; le camp d'Annibal; la Porta Pia... Vous avez bien mérité! Charette vous appelait ses “ chers enfants ”. Cependant, les Etats pontificaux ne sont plus au pape. La lutte était trop inégale. Mais vous avez magnifiquement représenté votre pays. Le principe demeure, la question romaine reste ouverte. La violation du droit est toujours une violation. De même que, de nos jours, le droit à la vie de la Belgique violé est un déshonneur pour l'Allemagne, de même vous êtes toujours les défenseurs du droit outragé. Vous êtes revenus. La France vous a salués. Louis Veuillot a écrit pour vous l'une de ses plus belles pages : “ Bon voyage, fils de France... ” Sur l'océan, la tempête vous trouva croyants et confiants. Un *ex-voto*, à Bon-Secours de Montréal, l'établit.

“Jeunes gens d'alors, nous vous acclamions à votre retour. M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, vous recevait et vous saluait avec une magnifique éloquence. Vous étiez, vous êtes restés, des croisés. Vous avez su, dans la suite du temps, faire honneur à votre titre de soldats du pape. Je vous en rends volon-

tiers le témoignage. Mais hélas! vos rangs se sont éclaircis. La mort a fait son oeuvre chez vous comme ailleurs. Mais, du haut du ciel, vos frères disparus vous sont, en ce moment, unis de coeur.

“C'est la fête de l'Assomption en même temps que c'est la fête de vos souvenirs. Demandons à Marie de vous faire tous, et nous avec vous, fidèles à votre fière et belle devise: “ Aimons Dieu, et allons, vers lui, notre chemin! ”

L'instant d'après, à la table de Monseigneur, en répondant aux remerciements que venaient de lui adresser M. le président de l'Union Allet, le commandant Bussières, Sa Grandeur a tout simplement et fort aimablement dit à ses hôtes: “ Dans dix ans, je vous invite tous à revenir. ” Ces paroles, on le comprend, ont été vivement applaudies.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Le dimanche, 18 août 1918.

LES MERITES DES COMMUNAUTES

L'Académie française, dans sa séance du 10 juillet, a décerné le prix de la langue française, d'une valeur de 10,000 francs, destiné à reconnaître les services rendus au dehors à la langue française, aux neuf établissements français de Jérusalem qui se consacrent à l'enseignement et aux oeuvres de bienfaisance: les Frères des Ecoles chrétiennes (pensionnat et externat), les Pères Blancs (séminaire grec melchite), les Dominicains (école biblique supérieure), les Pères de Ratisbonne (école professionnelle), les Bénédictins (séminaire du rite syriaque), les Dames de Sion (pensionnat de jeunes filles), les Soeurs de Saint-Joseph de l'Apparition (hôpital, orphelinat et écoles), les Filles de la Charité (hospice pour les vieillards et asile pour les enfants), les Bénédictines (orphelinat pour les jeunes filles du rite grec).

DU SEM



E 1er août

the, dan

la trent

pénible maladie t

Louis-Théophile F

cinthe depuis tren

Proulx était venu

lier de M. le curé

Toujours grave et

fiait tous ceux qui

ce qu'il était, un h

eisions arrêtées et

vre qu'est la form

conversation passag

main ferme et le to

tait en lui l'homme

s'était donné pour

Il nous serait fac

qu'elle mérite, de c

a consacré, dans le

son contemporain, s

chanoine Decelles, s

nous disposons auj

Nous allons cependan

M. Proulx était n

Après ses études à S

séminaire de Montré

sa vie se passa au sé

au coeur d'apôtre, é

concentré ses efforts

lière qui lui était imp

LE CHANOINE PROULX DU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE



Le 1er août, s'éteignait, au séminaire de Saint-Hyacinthe, dans la cinquante-cinquième année de son âge et la trentième de son sacerdoce, après une longue et pénible maladie très généreusement supportée, M. le chanoine Louis-Théophile Proulx, professeur ou directeur à Saint-Hyacinthe depuis trente ans. En ces dernières années, le chanoine Proulx était venu faire plus d'un séjour, sous le toit hospitalier de M. le curé Dubuc, de Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. Toujours grave et sérieux, souffrant sans se plaindre, il édifiait tous ceux qui l'approchaient. Il était aisé de voir en lui, ce qu'il était, un homme de principes aux opinions et aux décisions arrêtées et fixes. Occupé toute sa vie à cette belle oeuvre qu'est la formation des jeunes, il gardait, jusque dans la conversation passagère, le pli professionnel du maître qui a la main ferme et le ton tranchant. Mais, en même temps, on sentait en lui l'homme dévoué, tout entier à sa tâche, le prêtre qui s'était donné pour ne plus se reprendre.

Il nous serait facile, pour rendre à sa mémoire l'hommage qu'elle mérite, de citer tout au long le fort bel article que lui a consacré, dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 10 août, son contemporain, son confrère et son ami de toujours, M. le chanoine Decelles, supérieur du séminaire. Mais le cadre dont nous disposons aujourd'hui nous oblige à nous restreindre. Nous allons cependant puiser abondamment à cette source sûre.

M. Proulx était né à Saint-Ours (Richelieu) en mai 1864. Après ses études à Sorel, à Saint-Hyacinthe, à Nicolet, et au séminaire de Montréal, il devint prêtre le 5 août 1888. Toute sa vie se passa au séminaire de Saint-Hyacinthe. "Ce prêtre au coeur d'apôtre, écrit M. le chanoine Decelles, a toujours concentré ses efforts dans la tâche humble, obscure et journalière qui lui était imposée... Il n'a jamais souffert de ne pas

donner de conférence, de ne pas écrire dans les journaux et de ne pas publier de livres... Ses goûts ne l'y portaient guère, ni peut-être non plus ses aptitudes." Professeur, préfet des études, confesseur, directeur des "anges" de la congrégation des plus jeunes, M. Proulx fut constamment dévoué et égal à lui-même. Il savait pénétrer l'âme des jeunes gens et leur faire du bien, les protéger "contre les tendres agressions" et tout autant contre eux-mêmes. Voilà, certes, qui est bien précieux chez un directeur d'âmes au collège! D'autre part, affirme toujours M. le chanoine Decelles, ce n'était ni un savant, ni même un érudit. "Il n'eut ni le loisir, ni la force d'esprit nécessaire, en marge de la tâche quotidienne, pour creuser les livres et suivre tout le mouvement intellectuel de son temps." Mais il en savait assez pour instruire et surtout pour former des caractères et façonner des âmes. Et M. Decelles rappelle, au sujet de son regretté confrère, ce que Louis Veillot écrivait à sa soeur Elise, au sortir d'un entretien avec M. Thiers: "Nous savons certaines choses qui dominent absolument la quantité de choses qu'il sait; par suite de quoi, nous savons en réalité mieux que lui cette quantité de choses que nous ne savons pas... Ah! ma soeur, quelle supériorité de savoir seulement un peu de Jésus-Christ!" De la façon la plus délicate qui soit, c'est là faire, d'un prêtre éducateur, l'un des plus beaux éloges qui se puissent écrire!

Sans insister davantage, nous nous inclinons avec respect devant la tombe trop tôt ouverte de l'homme de zèle et du prêtre de mérite que fût M. le chanoine Proulx. Il ne souffrait pas, nous dit-on, de ne pas se produire par des conférences ou des écrits, ce qui sans doute ne diminue en rien, dans la pensée de son biographe, le mérite de ceux qui écrivent ou font des conférences, pour étendre le champ de leur zèle et la portée de leur action. Mais il savait, cet excellent M. Proulx, faire des hommes, les tremper solides à la pure flamme de l'évangile et

de la s
ne l'ou
devant
monde
là sont
et utile.
Dieu ju
fin de s

SŒUR

Le ver
une céri
des Soeu
rent. —
des Obla

Les p
Miles Be
Véroniqu
Marie-de-
de-Sainte
de-Clifton
pelle, de
gne; Céci
Roch; Je
Sainte-Ge
soeur Ma
soeur Ma
chester, di
chambaul
Thibodeau
cent; Eug
Saint-Pier
Marie-de-S
réal, dite
Sainte-Dou
Morin, de
Rose-Alma
Sainte-Jos
de-Sainte-J
dite soeur

de la saine doctrine. Ses nombreux anciens élèves ou dirigés ne l'oublieront jamais et lui en seront toujours reconnaissants devant Dieu. Le bien — comme le mal hélas! — se fait dans le monde de diverses façons. Quelle qu'elle soit, cette façon, ceux-là sont heureux qui fournissent, par elle, une carrière féconde et utile. Le regretté chanoine Proulx fut un de ceux-là. Notre Dieu juste et bon saura le reconnaître dans les splendeurs sans fin de son éternité.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

SŒURS DE SAINTE-CROIX et des SEPT-DOULEURS VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le vendredi, 2 août, Sa Grandeur Mgr l'archevêque présidait à une cérémonie de vêture et de profession religieuse, dans la chapelle des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Ville Saint-Laurent. — Le sermon de circonstance a été donné par le Père Faure, des Oblats, prédicateur de la retraite.

Les postulantes dont les noms suivent ont pris le saint habit :
Mlles Berthe Tremblay, de Hochelaga, dite soeur Marie-de-Sainte-Véronique-du-Calvaire; Anna Ledoux, de Manchester, dite soeur Marie-de-Saint-Aubin; Imelda Dubois, de Nashua, dite Soeur Marie-de-Sainte-Eugénie (martyre); Elisabeth Paquin, de Sainte-Hedwige-de-Chifton, dite soeur Marie-de-Saint-Pierre-Fourier; Maria Lachapelle, de Saint-Liguori, dite soeur Marie-de-Sainte-Hélène-d'Espagne; Cécile Leroux, de Sainte-Monique, dite soeur Marie-de-Saint-Roch; Jeanne Forest, de Sainte-Scholastique, dite soeur Marie-de-Sainte-Gertrude-des-Anges; Jeanne-Alice Lalonde, de Lachute, dite soeur Marie-de-Sainte-Alicia; Irène Paquin, de Terrebonne, dite soeur Marie-de-Saint-Joseph-d'Antioche; Lucille Ledoux, de Manchester, dite soeur Marie-de-Saint-Jean (apôtre); Marie-Jeanne Deschambault, de Montréal, dite soeur Marie-de-Saint-Laurent; Aimée Thibodeau, de Sainte-Scholastique, dite soeur Marie-de-Saint-Vincent; Eugénie Berthiaume, de Saint-Martin, dite soeur Marie-de-Saint-Pierre-d'Osma; Emma Vezeau, de Somersworth, dite soeur Marie-de-Sainte-Madeleine-des-Anges; Marie-Jeanne Roch, de Montréal, dite soeur Marie-de-Sainte-Ida-de-Jésus; Judith Bergeron, de Sainte-Dorothée, dite soeur Marie-de-Saint-Zéphirin-de-Rome; Flora Morin, de Somersworth, dite soeur Marie-de-Saint-Léon-de-Sicile; Rose-Alma Belles-Isles, de Trois-Pistoles, dite soeur Marie-de-Sainte-Joséphine; Jeanne Hénault, de Montréal, dite soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-Françoise; Marie-Anne Thibault, de Saint-Alban's, dite soeur Marie-de-Sainte-Rita-de-Cassia; Yvonne Lapointe, de

Cartierville, dite soeur Marie-de-Sainte-Véronica; Ida Saint-Maurice, de Notre-Dame-des-Neiges, dite soeur Marie-de-Sainte-Ide; Gilberte Charbonneau, de Terrebonne, dite soeur Marie-de-Saint-Elie-du-Carmel; Florida Morin, de Montréal, dite soeur Marie-de-Sainte-Géorgianna; Rosa-Maria Perreault, de Saint-Alban's, dite soeur Marie-de-Sainte-Roselina; Marie-Rose Neveu, de l'Assomption, dite soeur Marie-de-Sainte-Justina; Léocadie West, de Saint-Alban's, dite soeur Marie-de-Saint-Rupert; Hermine Lecavalier, de Saint-Laurent, dite soeur Marie-de-Sainte-Alfrède; Antonia Corbeil, de Saint-Sauveur-des-Monts, dite soeur Marie-de-Sainte-Marthe-de-Béthanie; Corone Pinard, de Manchester, dite soeur Marie-de-Saint-Isidore-de-Sévilie.

A la même cérémonie, les religieuses dont les noms suivent ont prononcé leurs derniers vœux: les sœurs Marie-de-Saint-Ambroise-de-Sienne, Marie-de-Saint-François, Marie-de-Saint-Vital-de-Milan, Marie-d'Avila, Marie-de-Sainte-Tharsilla, Marie-de-Sainte-Elisabeth-de-France, Marie-de-Sainte-Marcelle, Marie-de-Sainte-Iolande, Marie-de-Sainte-Lucie-des-Anges, Marie-de-Sainte-Gertrude-de-Nivelle, Marie-de-Sainte-Waltrude, Marie-de-Saint-Florian, Marie-de-Saint-Ladislas, Marie-de-Sainte-Elisa, Marie-de-Saint-Gilles, Marie-de-Saint-Lucius, Marie-de-Saint-Fidelis, Marie-de-Saint-Jean-le-Silencieux, Marie-de-Saint-Michel-des-Saints, Marie-de-Sainte-Catherine-de-Bologne, Marie-de-Sainte-Angela, Marie-de-Saint-Cuthbert, Marie-de-Saint-Césaire, Marie-de-Sainte-Lucine, Marie-de-Saint-Vincent-de-Paul, Marie-de-Sainte-Irena, Marie-de-Saint-Charles, Marie-de-Sainte-Zénaïde.

• • •

Le même jour, Mgr LePailleur, p. d., présidait dans la même chapelle, à une cérémonie de profession religieuse et donnait l'allocution de circonstance.

Les novices dont les noms suivent ont été admises à prononcer leurs vœux temporaires: soeur Marie-de-Sainte-Anne (Candide Cousin); soeur Marie-de-Sainte-Valentine (Alma Robert); soeur Marie-de-Sainte-Paule (Florentia Lemay); soeur Marie-de-Saint-Pascal-Baylon (Léontine Geoffrion); soeur Marie-de-Sainte-Clarence (Esther Dame); soeur Marie-de-Sainte-Thérèse-de-Jésus (Germaine Beauchamp); soeur Marie-de-Sainte-Cécile-de-Rome (Cécile Desnoyers); soeur Marie-de-Sainte-Mathilde-des-Anges (Alice Robillard); soeur Marie-de-Saint-Vincent-d'Avila (Jeannette Letendre); soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-de-Toulouse (Marguerite Maheu); soeur Marie-de-Sainte-Lutgarde (Anna Bathalon); soeur Marie-de-Saint-Thomas-de-Jésus (Blanche Vermette); soeur Marie-de-Saint-Ivan (Marguerite Paré); soeur Marie-de-Sainte-Flora (Alma Reid); soeur Marie-de-Liguori (Rose-Anna Varin); soeur Marie-de-Saint-Raoul (Régina Berthiaume); soeur Marie-de-Sainte-Wilfrida (Elisabeth Reid); soeur Marie-de-Loyola (Lucienne Grisé); soeur Marie-de-Saint-Éméric (Hélène Belles-Isles); soeur Marie-de-Sainte-

Gertrude
Jésus (I
Florentin
Latourel
Marie-de-
Oriol (Ad
til); soeu
Marie-de-
Germaine-
guerite (C
(Cécile B
(Clémenti
de-Jésus
beth Béra
jutrices.

SEURS

Le lundi,
chevêque a
cérémonie
a donné le
noncé leurs
perpétuels.

Ont pron
(Blanche L
Joseph, (Ca
(Orphélia C
Croix (Dulci
garet O'Don
le Comeau
(Margaret S
(Odile Morin
Lauzon), de
de Saint-Lin
de Saint-Tim
de Saint-Loui
de Saint-Tim
Saint-Roch-de
de Beloeil; s
re; soeur Ma
soeur Marie-C
soeur Marie-A
de-Gonzague
ienne Vincen

Gertrude-de-Brabant (Eugénie Beaulieu) ; soeur Marie-de-Saint-Jésus (Irma Grenier) ; soeur Marie-de-Sainte-Angèle (Fortunate Florentin (Rose-Eva Hysette) ; soeur Marie-de-Saint-François-de-Latourrelle) ; soeur Marie-de-Saint-Armel (Angéline Moreau) ; soeur Marie-de-Sainte-Agnès (Dolorès Pepin) ; soeur Marie-de-Saint-Oriol (Adéline Saindon) ; soeur Marie-de-Sainte-Justa (Valéda Dutil) ; soeur Marie-de-Saint-Alphonse (Bernadette Desrosiers) ; soeur Marie-de-Saint-Christophe (Anna Mérino) ; soeur Marie-de-Sainte-Germaine-de-la-Croix (Alma Barbe) ; soeur Marie-de-Sainte-Marguerite (Maria Robitaille) ; soeur Marie-de-Saint-Ange-des-Carmes, (Cécile Bastien) ; soeur Marie-de-Sainte-Marguerite-du-Sacré-Coeur (Clémentine Laplante), *vocales* ; — soeur Marie-de-Sainte-Hermine-de-Jésus (Dorina Lecavalier) ; soeur Marie-de-Saint-Jude (Elisabeth Bérard) ; soeur Marie-de-Sainte-Elisabeth-de-Thuringe, *coadjutrices*.

SEURS des SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE

PROFESSION RELIGIEUSE

Le lundi, 5 août, en la fête de Notre-Dame-des-Neiges, Mgr l'archevêque a présidé, dans la chapelle du couvent d'Hochelaga, à une cérémonie de profession religieuse. Le Père Michelet, des Jésuites, a donné le sermon de circonstance. Quarante-cinq novices ont prononcé leurs voeux temporaires et vingt-deux religieuses, leurs voeux perpétuels.

Ont prononcé les voeux temporaires : soeur Marie-Remi-de-France (Blanche Lorquet), de Saint-Hyacinthe ; soeur Marie-Michael-Joseph, (Catherine Burke), de San Antonio ; soeur Marie-Rosalita, (Orphélia Cadieux), de Rivière-Rouge ; soeur Marie-Antoine-de-la-Croix (Dulcine Leboeuf), de Tilbury ; soeur Mary-Immaculate (Margaret O'Donnell), de Winnipeg ; soeur Marie-Rosalie-de-Sicile (Adèle Comeault), de Saint-Jean-Baptiste ; soeur Marie-Margaret-Rose (Margaret Stephens), de Albany ; soeur Marie-Odile-du-Sacré-Coeur (Odile Morin), de Lawrence ; soeur Marie-Luce-des-Anges (Yvonne Lauzon), de Saint-Timothée ; soeur Alfred-Marie (Fabiana Hogue), de Saint-Lin ; soeur Marie-Julien-du-Saint-Sacrement (Ida Julien), de Saint-Timothée ; soeur Marie-Hélène-du-Sauveur (Gilberte Pilon), de Saint-Louis-de-Gonzague ; soeur Marie-Floriana (Yvonne Poirier), de Saint-Timothée ; soeur Marie-Etienne (Jeanne Gendreau), de Saint-Roch-de-l'Achigan ; soeur Marie-Clovis (Béatrice Beauchemin), de Beloeil ; soeur Marie-Jean-Paul (Eugénie Morin), de Maisonneuve ; soeur Marie-Laurent-Joseph (Yvonne Prévost), de La Patrie ; soeur Marie-Christine-de-Savoie (Hélène Lamarche), de Montréal ; soeur Marie-Marguerite-d'Alba (Germaine Brunet), de Saint-Louis-de-Gonzague ; soeur Marie-Stanislas-du-Saint-Sacrement (Emérentienne Vincent), de Saint-Stanislas-Kostka ; soeur Marie-Louise-

Emélie (Adrienne Gariépy), de Beauharnois; sœur Marie-Louis-Philippe (Marguerite-Marie Pesant) de Sainte-Geneviève; sœur Marie-Gabriel-de-la-Croix (Aline Leduc), de Valleyfield; sœur Marie-Louis-du-Carmel (Louisiella Vallée), de Valleyfield; sœur Marie-Jean-Eudes (Sylvia Robert), de Bellerive; sœur Marie-Cléopée (Marie Gadbois), de Lowell; sœur Marie-Thais (Yvonne Gagnon), de Montréal; sœur Bernadette-Marie (Bernadette Bélisle), de Hochelaga; sœur Marie-Isabelle-de-France (Céline Bouchard), de Hochelaga; sœur Marie-Cécile-de-Lorraine (Marguerite Landry), de Montréal; sœur Marie-Stanislas-des-Anges (Germaine Langlais), de Montréal; sœur Marie-Rodolphe-de-Savoie (Eva Belcourt), de La-Baie-du-Febvre; sœur Albert-de-Marie (Juliette Roy), de Maniwaki; sœur John-of-Mary (Elizabeth Breslin), de Albany; sœur Marie-Treffié (Albertine Brault), de Saint-Jean-de-Matha; sœur Marie-Anne-Gertrude (Blanche Bélanger), de Notre-Dame-du-Portage; sœur Marie-Perpétue (Herminie Boileau), de Granby; sœur Marie-Pierre-d'Albano (Amanda Monforton), de Loiselleville; sœur Marie-Jean-Marc (Marie-Louise Janisse), de Jackson; sœur Marie-Gaudiose (Marie-Anne de Boisbriand), de Rosemont; sœur Marie-Aline (Adélaïde Chrétien), de Tilbury; sœur Marie-Jean-Léonard (Maria Pepin), de Winnipeg; sœur Marie-Israël (Eva Auger), de Hochelaga; sœur Marie-Anne-de-la-Merci (Léona Boileau), de Saint-Vallé-rien; sœur Marie-Etienne-de-Méria (Mathilda Dubé), de Montréal.

Ont prononcé les vœux perpétuels : sœur Marie-Anne-d'Auray (Mélanie Leboeuf), de Saint-Joachim; sœur Marie-Isabelle (Minnie Sweeney), de Key West; sœur Marie-Domina (Ida Plante) de New York; sœur Marie-Horace (Cécilia Gendron), de Saint-Antoine-de-Richelieu; sœur Pierre-Marie (Irène Laberge), de Saint-Clet; sœur Marie-Jean-de-la-Paix (Marie-Anne McKenzie), de Saint-Chrysostome; sœur Marie-Thérèse-de-Saint-Augustin (Céline Lefebvre), de Valleyfield; sœur Marie-Robertine (Elise Dumouchel), de Notre-Dame-de-Bellerive; sœur Marie-Antoine-de-Saint-François (Déliane Sauvé), de Saint-Louis-de-Gonzague; sœur Marie-Charlotte (Adrienne Préfontaine), de Beaumont; sœur Marie-Mélanie-de-Jérusalem (Eméline Morin), de Saint-Raphaël-d'Aston; sœur Marie-Vince Ferrier (Mélanie Lafortune), de Saint-Roch-de-l'Achigan; sœur Marie-Jean-Charles (Alice Roy), de Saint-Charles-de-Richelieu; sœur Marie-Xavier (Emma Trudeau), de Saint-Louis-de-Gonzague; sœur Marie-Georges-Théophore (Emma Sauvé), de Saint-Louis-de-Gonzague; sœur Marie-Delphina (Hélène Gagnon), de Montréal; sœur Marie-Modeste (Maria L'Heureux), de Disraéli; sœur Marie-Osmanna (Virginie Conway), de East Angus; sœur Marie-de-Saint-Marthe (Claire Roubaud), de Marseille; sœur Marie-Agathe (Celline Lanthier), de Sainte-Agathe-des-Monts; sœur Marie-Thérèse (Eva Auger), de Hochelaga; sœur Marie-Pierre-Rodolphe (Marie-Louise Beaulieu), de Lowell.